



# FOCUS ACTION SOCIALE

## CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC ORPHEOPOLIS

Le 14/01/2021 le Ministre de la Justice Garde des Sceaux a signé une convention de partenariat avec Orphéopolis en présence des organisations syndicales siégeant au Conseil National de l'Action Sociale (CNAS). Anciennement orphelinat mutualiste de la police nationale, cette association a été créée par des policiers en 1921 et reconnue d'utilité publique en 1925.

Ce partenariat a pour objet d'offrir les mêmes dispositifs aux orphelins des agents du Ministère de la justice.



# Orpheopolis



MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Les bénéficiaires sont les orphelins des agents (actifs ou retraités) du ministère de la Justice ayant perdu un seul ou les deux parents, que l'agent du MJ soit la personne décédée ou non.



Il s'applique même si le décès de l'agent est antérieur à la signature de la convention.



La prise en charge d'orpheopolis ne peut être effective qu'après avoir pris attache obligatoirement avec l'assistant.e de service social du personnel du ressort de rattachement.

Cette prise en charge se décline sous plusieurs formes et parmi 18 dispositifs d'aide dont la plupart sont soumis à conditions de ressources, à l'exception de l'aide information, de la prise en charge des frais psychologiques et la récompense aux examens :

- Prise en charge éducative par une allocation d'un montant allant de 120 à 240 € mensuellement.
- Soutien scolaire, récompense aux diplômés, bourses d'études, aides aux frais de concours, aide éducative informatique par la remise d'un pack de matériels informatique, aide à la pratique sportive, permis de conduire, l'arbre de Noël, frais de garde, aide à l'installation de jeune majeur entre autres.

Dans le cadre de la convention signée, il est prévu l'accès des jeunes orphelins du MJ aux villages vacances d'Orphéopolis dans plusieurs régions en France.

Cette convention a été signée pour une durée de 5 ans, au mois de juin 2022, ce sont 282 enfants qui ont intégré le dispositif depuis sa création.



ENGAGÉ-ES POUR LA  
FONCTION PUBLIQUE